



Lycée d'Arsonval
Brive-la-Gaillarde



Les proviseurs des lycées Cabanis, Veil, Arsonval et
Voutezac

à

Mesdames et Messieurs les principaux

Objet : Admission en section européenne Anglais

Dans le cadre de la future affectation des élèves de 3^{ème} en classe de 2^{nde} GT, nous vous proposons de trouver ci-après les modalités d'intégration de la **section européenne Anglais**.

Afin d'organiser au mieux l'admission en section européenne, nous vous proposons cette année de déposer sur un espace numérique partagé les demandes individuelles de chaque élève. Les documents ainsi déposés seront consultables par les lycées d'accueil, y compris en amont de la phase d'affectation. Les collèges n'auront donc plus à adresser les documents papier à l'issue. Nous allons vous fournir l'outil numérique : espace partagé et tableau récapitulatif à compléter par vos soins.

Les demandes des élèves se composeront comme suit :

- 1. La fiche de candidature, complétée par le professeur d'anglais de l'élève, validée par le chef d'établissement d'origine et signée des responsables .**
- 2. Les bulletins de la classe de 3^{ème} (ou de 2^{nde})**

Chaque Lycée dispose d'un nombre de places limité : la sélection est faite, en fonction des places disponibles, sur la base des critères définis dans chacun des établissements.

L'admission effective en section européenne est subordonnée à l'affectation en 2GT dans l'un des quatre lycées concernés par M. l'Inspecteur d'académie – DASEN de la Corrèze.

Ainsi, une candidature recevable en section européenne n'ouvre pas de droit à l'affectation dans le lycée demandé ou à une dérogation au secteur de recrutement. Nous vous remercions par avance de bien vouloir le rappeler à vos élèves et à leurs responsables légaux, pour qu'il n'y ait aucune ambiguïté.

L'inscription en section européenne n'interviendra donc qu'en cas d'affectation préalable dans le lycée demandé.

Nous vous remercions vivement, ainsi que vos professeurs, pour votre précieuse contribution et nous vous prions d'agréer, Cher(e) Collègue, nos très cordiales salutations.